



[Accueil \(/Pages/accueil.aspx\)](#) » [Médias \(/medias/Pages/accueil.aspx\)](#) » Promotion du bois indigène

PROMOTION DU BOIS INDIGÈNE

18.05.2018

L'État de Neuchâtel veut provoquer le « réflexe bois indigène » ! À l'instar de la Confédération, le Canton s'engage à profiter des solutions offertes par le bois dans le cadre de ses projets, en particulier de construction, rénovation ou de production d'énergie. Une modification du règlement d'exécution de la loi cantonale sur les forêts (art. 47 RELCFo) a pour objectif que les options d'utilisation du bois soient considérées dès la genèse des projets.

Le développement durable passe par l'utilisation rationnelle de ressources renouvelables telles que le bois, ce d'autant plus lorsqu'elles sont exploitables dans nos régions. Outre l'avantage écologique indéniable d'utiliser du bois (entretien et rajeunissement des forêts, création d'habitats pour la biodiversité, stockage de CO2, etc.), sa valorisation, notamment dans la construction et la production d'énergie, présente des avantages techniques et économiques, en particulier pour les régions de l'Arc jurassien.

Grâce à des nouveaux matériaux issus du bois, à de nouvelles techniques de façonnage et à des combinaisons de matériaux innovantes, le domaine d'utilisation du bois ne cesse de s'étendre. Le bois est un matériau de construction moderne, modulable, résistant, léger, isolant et esthétique. L'utilisation du bois dans les nouvelles constructions est en augmentation et a même doublé ces dernières années pour les structures de rénovation d'immeubles locatifs.

Concrètement, les règlements des concours d'architecture et les appels d'offre relatifs aux marchés de construction de bâtiments ou installations de l'État devront comporter systématiquement la mention suivante : « Dans le but de renforcer la gestion durable des ressources, le maître de l'ouvrage a l'intention d'encourager l'utilisation du bois ». En outre, l'État de Neuchâtel privilégiera dans la mesure du possible l'utilisation du bois issu des forêts indigènes en tenant compte de la réglementation sur les marchés publics.

PAGES LES PLUS VUES

- [COVID-19: Vaccin \(/autorites/DFS/SCSP/medecin-cantonal/maladies-vaccinations/covid-19-vaccination/Pages/accueil.aspx\)](#)
- [Covid-19 \(/autorites/dfs/scsp/medecin-cantonal/maladies-vaccinations/pages/coronavirus.aspx\)](#)
- [COVID-19: Statistiques \(/autorites/dfs/scsp/medecin-cantonal/maladies-vaccinations/pages/covid-19-statistiques.aspx\)](#)
- [Covid-19 : ouverture de la vaccination à toute la population neuchâteloise de plus de 16 ans \(/medias/Pages/210503-covid-19-vaccination.aspx\)](#)
- [Covid-19: Symptômes et tests \(/autorites/dfs/scsp/medecin-cantonal/maladies-vaccinations/pages/covid-19-symptomes-tests.aspx\)](#)
- [Jours fériés \(/themes/travail/pages/jours-feries.aspx\)](#)

PARTENAIRES

- [Communes \(/partenaires/communes\)](#)
- [Confédération et cantons \(/partenaires/Pages/cch.aspx\)](#)
- [Tourisme \(http://www.neuchatel tourism e.ch/\)](http://www.neuchatel tourism e.ch/)

À PROPOS

- [Contact \(/a-propos/Pages/Contact.aspx\)](#)
- [Impressum \(/a-propos/Pages/accueil.aspx\)](#)
- [Plan de site \(/a-propos/Pages/sitemap.aspx\)](#)

SUIVEZ-NOUS



[Rss \(/Pages/rss.aspx\)](#)



[Application mobile \(/medias/Pages/171110-NEMONews.aspx\)](#)



[Twitter \(/Pages/Twitter.aspx\)](#)



[LinkedIn \(https://www.linkedin.com/company/etat-de-neuchatel/\)](https://www.linkedin.com/company/etat-de-neuchatel/)



[Facebook \(/Pages/Facebook.aspx\)](#)



[Instagram \(/Pages/Instagram.aspx\)](#)



[Newsletters \(https://newsletter-public.ne.ch/SitePages/subscription.aspx\)](https://newsletter-public.ne.ch/SitePages/subscription.aspx)